

Sujet : Re: Chis Sablières des Pyrénées

De : LAFORET Eric (Chef de cellule) - DREAL Occitanie/UID-65-32/CSSS

<eric.laforet@developpement-durable.gouv.fr>

Date : 14/09/2023 à 12:15

Pour : deschamps <deschamps@soe-conseil.fr>

Copie à : Anne Zeller <anne.zeller@carrieres-malet.fr>

Bonjour,

Lors de nos échanges consécutifs à la demande de compléments, je constate que je n'ai pas formalisé ma réponse (satisfaisante) sur les éléments relevant de ma propre compétence. Je vous informe donc, que la rédaction proposée concernant l'usage futur des parcelles concernées est satisfaisante, l'avis DREAL UiD est donc favorable sous réserve d'insertion des documents validés dans le dossier d'autorisation environnementale.

Nous attendons vos compléments suite à la réunion du 7 septembre dernier avec l'ARS, pour mémoire les demandes de la DDT ont été satisfaites sous réserve de la modification du CERFA défrichement.

Nous attendons le retour de l'avis de l'autorité environnementale et du CNPN sur lesquels un mémoire en réponse vous sera demandé.

La dérogation espèces protégées étant "embarquée" par l'autorisation environnementale, les prescriptions afférentes seront intégrées à l'arrêté final d'autorisation d'exploiter (pas d'arrêté spécifique DEP).

L'ensemble de ces éléments sont requis pour lancer l'enquête publique, Cordialement.



Eric LAFORET

Chef de la cellule Sol Sous-Sol - Inspecteur de l'Environnement
Unité inter-Départementale des Hautes-Pyrénées et du Gers

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
d'Occitanie

10 rue Amiral Courbet - BP 1708 - 65017 Tarbes Cedex

Tél : 05.62.44.59.05 - Port : 07.86.96.89.45

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/>

Le 09/08/2023 à 15:18, > deschamps (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Nous avons déposé sur GUN une note de réponse aux observations formulées dans le cadre de la recevabilité du dossier. Cette note a été déposée en page 8 de la procédure de dépôt, dans la rubrique "fichiers supplémentaires".

Cette note de réponse est également en pièce jointe de ce courriel.

Dès validation des éléments de cette note, nous les insérerons dans le dossier de demande d'autorisation qui sera ainsi dans sa version finalisée pour mise en enquête publique.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Cordialement.

--



Jean-Luc Deschamps

Pôle ICPE et Carrières

Consultant extérieur

- ☎ 05 63 04 43 81 | 06 87 20 40 06
- ✉ deschamps@soe-conseil.fr
- 📍 15, rue Marceau Faure, 82100 Castelsarrasin
- 🌐 www.soe-conseil.fr
- 🏢 sud-ouest environnement ingénierie conseil
- 📘 SOE Conseil